

1. PRINCIPES GENERAUX

1.1. Objet

Les « Trophées de Zones Jeunes » (TZJ) constituent une des compétitions du « Circuit Régional Jeunes » (CRJ) de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de Badminton (LBFCbad).

Chaque circuit TZJ, sur chacune des 4 zones, comprend 3 étapes par saison.

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation, les modalités d'organisation et le déroulement de l'ensemble des TZJ.

1.2. Zones géographiques

Les TZJ concernent l'ensemble des clubs affiliés à la LBFCBad séparés en 4 zones :

- **Nord-Ouest** regroupant les clubs de :

SOBC Sens, BCV Villeneuve sur Yonne, USJ Joigny, ASB Aillant,
SA Auxerre, ASH Héry, AST Tonnerre, CBNA Noyer/Sereins, BCC Chatillon sur Seine,
ABBA Avallon, UCS Cosne sur Loire, ASGU Guérisny, ABN Nevers

- **Sud-Ouest** regroupant les clubs de :

SAB Semur en Auxois, ABQT Quarré-les-Tombes, FVBS Sombornon,
BCD Décize, CBBL Bourbon-Lancy, BCB Blanzay, BBC Chauffailles, BB Buxy,
CSBC Chalons-sur-Saône, BEC Epinac, LVAB Autun, BB Beaune, BGC Gevrey-Chambertin,
ALC Longvic, BCD Dijon, USCD Dijon, ASCM Dijon, RBFC Fontaine-lès-Dijon, TBC Talant

- **Sud-Est** regroupant les clubs de :

LBC Crêches-sur-Saône, BM Macon, TBC Tournus, BCC Cuisery, ACJP Saint Lupicin, PBSC Saint Claude, MB Morez, GV39 Saint Laurent-en-Grandvaux, CB Champagnole, ALL Lons le Saunier, ABC Arbois, BS Salins-les-Bains, BD Dole, BAD 39 Damparis, ASQ Quetigny, ABC Arc-sur-Tille, BCA Auxonne, ASPTT Besançon, BIF Franois, BVM Morteau, PB Pontarlier, Volant Quingeois, BadLevier Levier

- **Nord-Est** regroupant les clubs de :

BJ Jussey, ABC Combeaufontaine, CBS Scey sur Saône, APB Port sur Saône, CLB Dampierre-sur-Salon, BCGV Gray, LFDV Gy BVVN Vesoul, RB Rioz, LBC Larians, BLC Lure-Citers, BCB Belfort, ALH Héricourt, BCE Etupes, SB Sochaux, ASCAP Montbéliard, ASAB Audincourt, BACB Valentigney, LTV Pont-de-Roide, BCPM Maîche, BVV Valdahon-Vercel, VDI L'Isle sur le Doubs, BABADOUC Baume-les-Dames, BTB Besançon, VB Besançon

Cette répartition peut évoluer au cours de la saison dans le but d'assurer une distribution homogène des inscriptions.

1.3. Classement et CPPH

Rappel pour l'ensemble des articles des règlements du « Circuit Régional Jeune » :

Le classement et le CPPH auquel il est fait référence sont ceux du vendredi précédent de 15 jours la compétition. Les éventuelles égalités seront départagées au bénéfice du plus jeune.

1.4. Calendrier des TZJ

Les dates des étapes TZJ figurent au [calendrier sportif de la LBFCBad](#) (disponible sur le site) et sont envoyées aux clubs.

2. REGLEMENTS

Les étapes TZJ se déroulent selon les règles fédérales relatives aux compétitions et le règlement du « Circuit Régional Jeunes » (CRJ) complété par le présent règlement.

3. CRITERES DE PARTICIPATION

3.1. Catégories d'âge et surclassement

Une étape TZJ comporte des tableaux Poussin, Benjamin, Minime et Cadet-Junior.

La participation est ouverte aux joueurs et joueuses Minibad, Poussin, Benjamin, Minime, Cadet et Junior qui peuvent s'inscrire dans leur catégorie ou celle immédiatement supérieure (ou plus, sur avis motivé de l'ETR).

3.2. Limites de participation

Les TZJ sont réservés aux joueurs classés au maximum R4 dans la discipline concernée.

A l'exception de la catégorie Poussin, les inscriptions aux TZJ sont interdites aux vainqueurs du TRJ précédent (qualifiés d'office pour le TRJ suivant) dans la catégorie concernée ou inférieure.

Le cas échéant, en fonction des impératifs techniques de l'organisation, une limitation du nombre de joueurs retenus basés sur le CPPH pourra être mise en place. Elle s'appliquera prioritairement sur les catégories les plus représentés.

4. MODALITES D'INSCRIPTION

4.1. Diffusion des invitations

Les invitations sont envoyées à tous les clubs de la ligue selon l'échéancier suivant :

- Envoi des invitations 30 jours avant la compétition ;
- Relance 19 jours puis 12 jours avant la compétition ;
- Date limite d'inscription : 10 jours avant la compétition (soit le mercredi soir);
- Tirage au sort entre 9 et 5 jours avant la compétition;
- Envoi des convocations entre 5 et 4 jours avant la compétition (soit le mardi ou mercredi).

4.2. Montant des droits d'inscription

Les droits d'inscription à une étape sont fixés à :

- 8€ pour un tableau

4.3. Modalités d'inscription

Un joueur doit être inscrit par son club uniquement.

L'inscription s'effectue selon les modalités précisées dans l'invitation dans les délais mentionnés au § 4.1 ci-dessus.

Le règlement des droits d'inscription sera à acquitter sur facture adressée par la LBFCBad aux clubs à l'issue de la compétition.

5. TABLEAUX

5.1. Nombre des tableaux

La compétition propose des tableaux de Simple Homme et Dame.

Pour la catégorie Poussin, une seule série sera organisée.

Pour les autres catégories, deux séries, qui pourront être fusionnées en cas d'inscriptions insuffisantes, seront organisées :

1. Promotion, réservée aux joueurs classés :
 - a. Pour les catégories Benjamin et minime : P10, P11, P12 et NC
 - b. Pour la catégorie Cadet-Junior : D9, P10, P11, P12 et NC
2. Honneur, ouverte à tous, et obligatoire pour les joueurs classés :
 - a. Pour les catégories Benjamin et minime : de D9 à R4
 - b. Pour la catégorie Cadet-Junior : de D8 à R4

Seule la série honneur est qualificative pour les TRJ. Un joueur souhaitant expressément joué en série honneur devra donc le faire notifier par son club sur la fiche d'inscription

5.2. Structure des tableaux

Chaque tableau se déroulera en poule. Si le nombre d'inscrit dans une catégorie est de 3, 4 ou 5 joueurs, la compétition se déroulera sous forme de poule unique (après accord de tous les inscrits en cas de poule unique à 3).

L'organisation favorisera, par ordre de priorité :

- un échancier plaçant les matchs des poussins et benjamins le matin, minimes et cadets-juniors l'après-midi
- 2 sortants par poule avec priorité pour les catégories des plus jeunes
- le déroulement de petites finales pour classer les 4 premiers

5.3. Désignation des têtes de séries

Pour chaque tableau, des têtes de série seront désignées selon le CPPH par l'organisateur.

6. CLASSEMENT ET RECOMPENSES

Une cérémonie avec podium récompensera les finalistes et le troisième (ou les deux demi-finalistes en l'absence de petite finale) par une médaille et d'éventuelles petits lots.

Conformément au règlement des Trophée Régionaux Jeunes (TRJ), le vainqueur de chaque catégorie sera qualifié pour l'étape TRJ à suivre.

7. MODALITES D'ORGANISATION D'UNE ETAPE

7.1. Horaires indicatifs

Sauf exception, chaque étape se déroulera le samedi entre 8h30 et 19h.

Exceptionnellement, une étape pourra se dérouler un jour férié ou, à défaut d'autre possibilité, un dimanche.

7.2. Volants

Comme précisé par l'article 2.18 du RGC :

- les volants en plumes sont obligatoires pour tous les matchs impliquant au moins un joueur classé D9 et plus.
- les tableaux « Poussin » des compétitions se disputent en volants plastique ou plumes au choix des deux joueurs (paires). En cas de désaccord, le volant en plumes est prioritaire.

Par ailleurs, les volants plastiques sont prioritaires pour les rencontres impliquant les joueurs classés P10-P11-P12

Des volants homologués au minimum « standard » seront fournis par l'organisateur pour les finales.

7.3. Salles

Une étape se déroule dans une salle ou 2 salles contiguës.

Un minimum de 5 terrains est requis et la disponibilité de 7 terrains (ou plus) souhaitable. 3 Terrains au minimum seront réglables en configuration poussin (filet à 1m40).

La salle doit comporter des tribunes ou des places assises en quantité suffisante.

7.4. Scoring

Chaque participant s'engage à scorer un match sur simple appel du JA ou de l'organisateur, tout particulièrement un match opposant des poussins.